

# GROTTE REFUGE DE LA LARE

## Sauze (Alpes-Maritimes)

Cette grotte s'ouvre dans les falaises visibles du village de Sauze et situées sous les pentes S.E. de la Roche d'Arié (1619m). A partir du village, il faut environ 40 minutes de marche pour franchir les 220 m de dénivellation permettant d'y accéder. Arrivé aux falaises, on doit remonter un couloir éboulé qui les entaille. On atteint alors, sur la gauche, une petite vire qui mène à un passage triangulaire ménagé entre deux rochers. Ce passage, haut de 1 m et large de 0,7 m à la base est surmonté d'un mur de pierre interdisant le passage en hauteur. Derrière ce passage, une terrasse pierreuse est soutenue par des murs de soutènement en pierres sèches. A partir de la terrasse, il faut descendre environ 8 m pour atteindre l'entrée d'une grotte.

### Géoréférencement

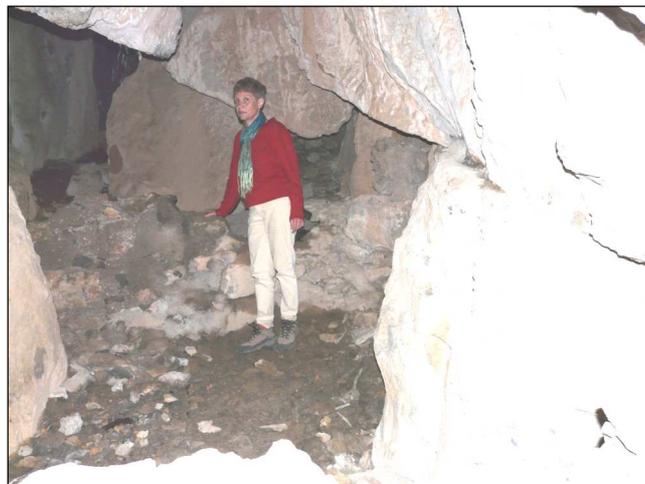
Carte IGN 3641 OT (Guillaumes)		UTM 32
X 326.020	Y 4883.825	Z 1535



**Fig. 1 :** L'entrée basse du site, surmontée d'un mur, fait penser à l'accès à un lieu de prière et de méditation.

### DESCRIPTION ET HISTOIRE

La topographie jointe permet de mieux comprendre la configuration de la grotte qui s'est formé à la faveur d'une fracture de la falaise. Les éboulements de rochers ont en partie comblé cette fracture qu'ils ont compartimentée, constituant le plafond de la grotte. Cavité purement tectonique, elle ne peut avoir un grand développement. Nous l'avons parcouru



**Fig. 2 :** L'espace occupé par la citerne. Le premier mur est éclairé par le flash, devant la photo, le second est derrière le personnage. Les blocs éboulés se voient au plafond.

rue sur un peu plus de 20 m, sans nous glisser sous les blocs qui en encombraient le fond.

Il est difficile de comprendre la fonction refuge de cette grotte. Son altitude (1535 m) n'est pas favorable à un habitat permanent et elle n'a aucune caractéristique d'une grotte défensive. L'entrée matérialisée par le passage triangulaire étroit dans le rocher me fait penser à celle du jardin des moines à Saint-Eucher (Vaucluse). Serait-ce un passage bas obligeant à se prosterner pour accéder à un lieu de prière et de méditation ? On peut vraisemblablement penser que sur la terrasse se trouvait un petit abri en pierres sèches disparu aujourd'hui. Il pouvait être habité à la belle saison.

Quant à la grotte, on n'y trouve aucune trace d'aménagement ou d'aplanissement favorable à un habitat. Pour les habitants de Sauze, elle aurait servi de refuge à des maquisards pendant la Résistance. Par contre, au point le plus bas de la grotte, à une dizaine de mètres de l'entrée, se trouvent les vestiges de deux petits murs barrant la galerie et espacés de 3 m. Entre ces deux murs, on retrouve du mortier obstruant certaines fissures de la roche encaissante. Il s'agit vraisemblablement des vestiges d'une citerne dont le fond est aujourd'hui rempli par les pierres et la terre tombées du plafond.

Il est difficile de comprendre l'aménagement de cette citerne, car il n'y a ici aucune source pérenne permettant de la remplir. Seuls les écoulements et suintements à la période pluviale ou à la fonte de neige l'auraient permis. De plus, nous n'avons pu voir aucun aménagement permettant de canaliser l'eau de son alimentation. Pour les vieux habitants de Sauze, cette citerne aurait pu servir à compléter l'approvisionnement en eau du village mal desservi par les sources existantes. Mais il nous paraît peu vraisemblable que la citerne ait été aménagée dans ce sens. D'une part, elle est trop éloignée du village, d'un accès trop malaisé et, d'autre part, son alimentation n'étant que très temporaire, elle n'aurait pas pu constituer une réserve suffisante. De plus, étant

# GROTTE REFUGE DE LA LARE

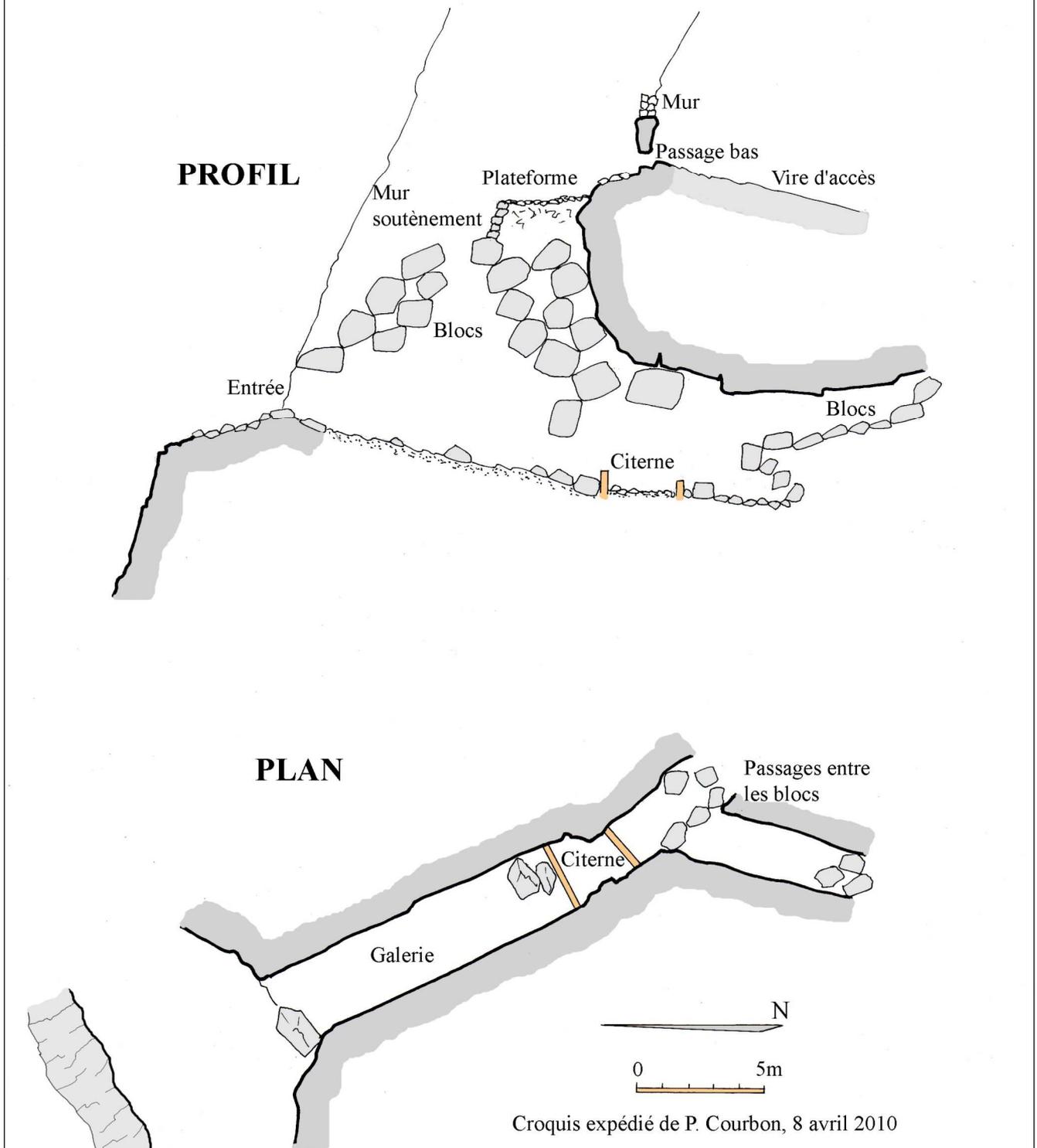


Fig. 3 : Topographie. La représentation verticale du site qui superpose plusieurs plans n'est pas facile.

située 3 m plus bas que l'entrée, il n'était pas possible d'en prélever l'eau autrement qu'avec un seau. Seuls un ou deux ermites isolés et vivant sur place auraient pu en bénéficier.

Détail intéressant, P. Bodard cite une date 1690 gravée dans le roc, nous ne l'avons pas vue. Mais, cette date prouve une ancienne occupation des lieux et nous conforte dans l'idée que la plateforme extérieure devait supporter un abri en pierres sèches.

## BIBLIOGRAPHIE

- P. BODARD, 1986, Quelques témoins archéologiques de la commune de Sauze (A.M.), Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes 28, pp. 75-86.
- Denis ALLEMAND, Catherine UNGAR, 1997, L'architecture rupestre et troglodyte en Provence, in : Actes du second congrès international de subterraneologie, Mons (Belgique), pp. 179-197